

Image not found or type unknown



Vente commerce, partage de la vente et divorce

Par **keltia**, le **29/05/2011** à **18:17**

Bonjour, nous avons vendu notre fonds de commerce l'argent est placé sur le compte de la sarl qui appartient pour 50 % à mon mari et 50 % à moi. Mon mari étant le gérant il se sert régulièrement et est en train de vider le compte déjà plus de 60000 euros sont partis je ne sais où ce qui reste correspond à ma part n'ayant pas de procuration sur le compte je ne peux pas prendre ce qui me revient y a-t-il une solution puis-je faire bloquer le compte en tant qu'associé j'ai peur que d'ici que nous passions en conciliation il ne reste plus rien du tout. Merci